

**Re  
Mi**

Réseaux  
pour une  
migration  
sûre

société civile, droits, services, travail  
AID 012590/03/2



## Dans ce bulletin

**Le projet Re.Mi. de l' - AID 012590/03/02 : après 41 mois...**

**Le plan d'action de la plateforme pour une migration sûre**

**La formation professionnelle, les AGR, le coworking et la ferme sociale**

Le projet Re.Mi., d'une durée de trois ans, a pour objectif global de réduire les risques de la migration dangereuse et de renforcer la protection des droits humains, sociaux et économiques des migrant.e.s et des migrant.e.s de retour au Niger.

## Progetto Re.Mi. - AID 012590/03/02: dopo 41 mesi...

### ■ Contexte migratoire et genèse du projet Re.Mi.

L'Afrique est à la fois **un lieu de départ et de transit** pour les migrants internes au continent et vers l'Europe, un lieu de **résidence** pour **les communautés diasporiques établies, un lieu de refuge et de retour forcé** en raison des conflits, des refoulements/expulsions et des conditions d'insécurité dans les pays d'origine ou voisins.



Le projet Re.Mi. a été rédigé en 2020 après un travail de **recherche et de suivi** qui a duré environ deux ans a mis en évidence la faible efficacité ou l'absence d'aide pour tous **les migrants subsahariens bloqués au Niger** par les lois contre l'immigration clandestine vers l'UE, pour **les Nigériens eux-mêmes refoulés d'Algérie** et pour tous ceux qui ne parviennent pas à atteindre la destination de leur voyage migratoire. Ces personnes continuent d'affluer dans **les ghettos de la ville d'Agadez** ou dans les quartiers les plus pauvres de **Niamey**, où elles vivent dans des conditions de marginalisation et de vulnérabilité à l'exploitation, dans l'attente de retrouver les moyens et les forces nécessaires pour tenter à nouveau de partir. Sans programmes de réintégration adéquats ni alternatives concrètes, ces migrants continuent de rester dans **les circuits de la migration irrégulière**, avec des conséquences dramatiques.

### ■ Démarrage opérationnel et résultats des services et des activités économiques

Le projet Re.Mi. est pleinement **opérationnel depuis janvier 2023**, date à laquelle le **réseau d'acteurs** de la société civile s'est consolidé grâce aux **travaux préliminaires de la**

**Plateforme pour une migration sûre:** réunions, étude, élaboration des objectifs et des activités. Parallèlement, **les services aux migrants** et **les cours de formation professionnelle** ont été étudiés et lancés au cours du second semestre 2023.

Alors que les services d'orientation vers les droits, d'assistance psychosociale et médicale touchaient de plus en plus de bénéficiaires, les cours de formation touchaient à leur fin et une part considérable d'étudiants entamait la phase de création de leur propre entreprise. **En décembre 2025, 2 coopératives simplifiées et 22 entreprises individuelles** ont fait leur entrée sur le marché.

Les services destinés aux migrants ont aidé **8 273 personnes** et fourni **4 000 heures d'assistance**. En seulement **5 mois**, le service de **santé sexuelle et reproductive** a examiné et soigné **603 femmes**. Parmi tous les bénéficiaires de ces services, **52,14 %** sont des **femmes**. **1 805 personnes** ont reçu des aides sous forme de **kits d'hygiène** ou de **denrées alimentaires**.



#### ■ Évolution du contexte politique et impacts sur la migration

Mais en juillet 2023, le Niger a connu **un coup d'État** qui a destitué le président Bazoum et mis en place une junte militaire à la tête du pays. En ce qui concerne les thèmes du projet, cet événement a eu un impact sur le contexte politique, car quelques mois plus tard, **la loi n° 15/36 contre le trafic d'êtres humains**, qui avait criminalisé les réseaux de passeurs et instauré un climat de chasse aux migrants, **a été abrogée**.

D'après les témoignages recueillis auprès des opérateurs du projet, cette abrogation n'a pas permis d'instaurer des conditions de migration plus dignes et plus sûres, **mais a permis aux passeurs de se réorganiser** et a redynamisé l'économie d'Agadez.

Cependant, **les migrants continuent d'être rackettés** à toutes les étapes de leur parcours migratoire, de ne pas bénéficier d'une protection juridique, de ne pas voir leur statut de réfugiés reconnu (cas des Soudanais), **d'être enlevés et détenus** en Libye (avec l'implication possible des passeurs nigériens) et enlevés en Algérie pour **être « rapatriés » au Niger** même s'ils ne sont pas nigériens.

### ▪ Impacts sociaux du projet et limites structurelles du contexte

Le projet Re.Mi. a formé des personnes en leur inculquant **un sens de la cohésion sociale** et de la coexistence qui ne va pas de soi, a mis en place des **services reproductibles, peu coûteux mais à fort impact**, a créé **un réseau** et démontré que c'est en travaillant ensemble que l'on obtient des résultats.

**Les conditions de vie des migrants au Niger ne se sont pas globalement améliorées**, en raison de l'hostilité de plus en plus vive à leur égard, notamment mais pas uniquement de la part des pays européens. Toutefois, **le projet a mis en pratique et démontré une approche fondée sur la dignité de la personne** et sur un sens de l'humanité qui transcende les langues, les cultures et religions, qui a promu le concept de travail décent pour tous et toutes et en **valorisant l'une des catégories de personnes les plus marginalisées** à l'échelle mondiale.



## Le plan d'action de la plateforme pour une migration sûre en faveur des droits des travailleurs migrants et de leurs familles

Les OSC réunies au sein de la Plateforme pour une migration sûre, promue par le projet Re.Mi., ont validé le 10 septembre 2025 le Plan d'action élaboré à l'issue de **discussions**, de l'**étude** « Dynamiques migratoires au Niger : acteurs, législation de référence, droits et leur protection effective » de septembre 2023, des **observations** du 14 mai 2025 du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille au deuxième rapport périodique du Niger.

### ▪ Objectifs du Plan d'action

#### ▫ Objectif général

Contribuer à la mise en œuvre des recommandations du comité des travailleurs pour une application efficace de la convention au Niger

#### ▫ Objectifs spécifiques

- Promouvoir et protéger les droits des travailleurs migrants et de leurs familles ;
- renforcer les capacités des acteurs de la société civile et améliorer le dialogue avec les institutions ;
- surveiller et documenter les violations des droits et encourager les réformes législatives et institutionnelles.

### ▪ Organisations signataires

ONG JMED

CODDHD

Associazione Timidria

Global Actions Forum

MOJEDEC

USTN

EMPD

RNDDH

ONG INEZIRENE

Alarme Phone Sahara

AEC

C.C.E.N

## ▪ Activités prévues par le Plan d'action de la Plateforme pour la Migration Sûre

Le plan d'action résume les principales activités qui seront mises en œuvre pour contribuer à un meilleur respect des droits des migrants à tous les niveaux, en impliquant tous les acteurs et parties prenantes à tous les niveaux, y compris les migrants à travers leurs associations, les acteurs et institutions étatiques, la société civile, les médias, les organisations et institutions internationales, tous en tant que destinataires et acteurs de la mise en œuvre.



### ▪ Axe 1. Sensibilisation et formation

- Organisation de séminaires d'information et de sensibilisation sur les droits des travailleurs migrants et de leurs familles afin d'améliorer leur prise en compte par l'administration publique
- Formation des dirigeants communautaires, des syndicats et des associations locales aux droits des migrants

### ▪ Axe 2. Soutien direct aux migrants et à leurs familles

- Mise en place de services d'assistance psychosociale, médicale, juridique et judiciaire pour les migrants
- Renforcement des capacités des ONG locales en matière d'identification, d'accompagnement et d'assistance aux victimes de violences, de traite et d'exploitation.

■ **Axe 3. Documentation et rapport**

- Collecte de données sur les violations (discriminations, violences, détentions arbitraires, etc.) ;
- Élaboration et présentation de rapports alternatifs aux organes des traités et des chartes.

■ **Axe 4. Promotion de la réforme législative et de la mise en œuvre**

- Soutien à l'intégration des concepts de « travailleur migrant » et de « membres de la famille » dans la législation ;
- Soutien à la ratification des conventions 97, 143, 189 et 190 de l'OIT

■ **Axe 5. Dialogue et concertation multipartite**

- Organisation de forums de dialogue entre les autorités et la société civile ;
- Soutien à la création de l'observatoire national des droits de l'homme.

■ **Axe 6. Suivi et responsabilité**

- Suivi de la mise en œuvre des recommandations clés de l'OIT/CMW
- Collaboration avec les médias pour diffuser l'information et renforcer la responsabilité des institutions

■ **Impacts attendus**

- Meilleure compréhension et protection des droits des travailleurs migrants.
- Renforcement des capacités de plaidoyer et d'assistance de la société civile.
- Réformes législatives et institutionnelles en cours.
- Meilleure collecte de données pour les politiques publiques.
- Renforcement du dialogue et de la confiance entre la société civile et les institutions.

[À ce lien, le Plan d'action complet](#)

---

## I Formation professionnelle, AGR, coworking et ferme sociale



### ■ La formation professionnelle

Le projet Re.Mi. a réalisé tous les cours de formation professionnelle prévus dans le cadre logique. Nous avons déjà évoqué certains d'entre eux dans le Bulletin n° 5, mais voici la liste complète :

- **Cours initial de couture** : 20 participants, dont **85 % de femmes** ; tous ont réussi l'examen final.
- **Cours initial en informatique** : 20 participants, dont **40 % de femmes** ; tous ont réussi l'examen final.
- **Cours d'infographie** : 16 participants sur 20, dont **25 % de femmes**, ont réussi l'examen final
- **Cours de restauration** : 31 participants sur 40, dont **74 % de femmes**, ont réussi l'examen final.
- **Cours sur les alertes météorologiques** : destiné à **20 agents des services techniques** des municipalités de Niamey.
- **Cours de couture avancée** : 15 des **20 participants**, dont **90 % de femmes**, ont réussi l'examen final.

- **Cours d'agriculture** : 34 participants, dont **38 % de femmes** ; tous ont réussi l'examen final.

Parmi les personnes ayant réussi les cours de formation professionnelle, **48 ont été sélectionnées** pour le **cours sur le démarrage et la gestion d'activités génératrices de revenus**.





## ■ Cours sur le lancement et la gestion d'activités génératrices de revenus.

Cette formation a abouti à l'**élaboration de plans d'affaires** pour la **création de micro-entreprises**, dont 2 collectives et 22 individuelles. Voici la **liste des entreprises financées** pour un montant total de **95 615 €** :

<b>Secteur</b>	<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Financement accordé</b>
Couture (6 femmes)	Afadan (coopérative simplifiée)	11 544,51 €
Informatique (2 femmes et 4 hommes)	Gaskiya Digit (coopérative simplifiée)	13 762,64 €
Restauration (1 femme)	Rams naturel	3 169,53 €
Restauration (1 femme)	Rifa Food	3 200,02 €
Restauration (1 femme)	A D Saveurs	3 459,19 €
Restauration (1 femme)	Oummo Hala	3 215,27 €
Restauration (1 femme)	ETS Ebong Eboua Elizabeth	3 200,02 €
Restauration (1 femme)	Restauration Chez Aichou	3 474,43
Restauration (1 homme)	Hani Delice	3 047,57 €
Restauration (1 femme)	Restaurant na Foga	3 291,49 €
Agriculture urbaine (1 homme)	Abdoul Karim AMADOU	3 486,87 €
Agriculture urbaine (1 homme)	Balima ELISE	3 271,15 €
Agriculture urbaine (1 homme)	Diabo MOUSSA	2 923,57 €
Agriculture urbaine (1 homme)	Emmanuel Kokou Koudahenou	3 018,73 €
Agriculture urbaine (1 homme)	FERME BIO HACHIM	3 473,03 €
Agriculture urbaine (1 femme)	ETS HALIMA BIO	3 473,91 €
Agriculture urbaine (1 homme)	CULTURES MODERNES BIRMANIE	3 460,95 €
Agriculture urbaine (1 femme)	FERME INTEGREE S.K	2 996,62
Agriculture urbaine (1 homme)	ENTREPRISE BIOJAR (EBLAIA 70)	3 213,98 €
Agriculture urbaine (1 homme)	FGNAD	3 211,70 €
Agriculture urbaine (1 homme)	Moussa ALI	2 642,30 €
Agriculture urbaine (1 femme)	Rabi MOUSSA	2 668,86 €
Agriculture urbaine (1 homme)	SOULEYMANE AGRO ECOLOGIE	3 380,91 €
Agriculture urbaine (1 homme)	Tougma KAYOURE	3 030,16 €



## ■ Espaces partagés multifonctionnels

Une partie fondamentale du projet a été la création de **deux espaces de coworking** : des espaces protégés et équipés que les bénéficiaires des formations professionnelles et les promoteurs des entreprises utilisent **pour se former, travailler et même vendre leurs productions.**



## ■ L'espace de coworking polyvalent

### Espaces fonctionnels au sein du coworking

- Une cuisine équipée pour le groupe de restauration ;
- Un atelier de couture : espace dédié à la confection, à l'emballage et à la vente de produits de couture.
- Un laboratoire informatique pour les micro-entreprises indépendantes dans le secteur informatique.
- Un espace de rencontre et de réunion pour favoriser le travail d'équipe.

Bulletin N° 6 | p. 14

DÉCEMBRE 2025





Bulletin N° 6 | p. 16

DÉCEMBRE 2025



## ■ La ferme sociale didactique

réalisée directement par le partenaire du projet ONG Movimento Africa '70, est située sur un terrain de 1,5 hectare mis à disposition par le village de Kongou Zarmagandeye, dans le district municipal de Niamey 4, pour une période de 5 ans renouvelable.



## Équipements et infrastructures de la ferme sociale

- un réseau de distribution alimenté par un puits (alimenté par des panneaux solaires) pour l'irrigation des cultures;
- un entrepôt pour le stockage et le conditionnement des récoltes, équipements et de machines de production et de transformation;
- espaces permettant aux bénéficiaires de se lancer dans des activités pratiques d'agroécologie, mais aussi de fournir un cadre de soutien à leurs activités économiques en renforçant leur rentabilité.



Ce bulletin a été réalisé dans le cadre du projet



Réseaux  
pour une  
migration  
sûre

Réseaux pour une migration sûre:  
société civile, droits, services, travail  
AID 012590/03/2

**Projet cofinancé par**

Agence italienne pour la coopération au développement



**Projet réalisé par**

Nexus Emilia Romagna ETS (Nexus ER)



**Partenaires**

**USTN - Union des Syndicats des Travailleurs du Niger**



**C.C.E.N - Collectif des Communautés Etrangères de la CEDEAO et Pays Frères au Niger**



**APS Vicini d'Istanti**



**ONG Movimento Africa '70**



**Avec le soutien de**

**CGIL - Confédération Generale Italiane del Lavoro**



**NEXUS ER**

Via Marconi 69, 40122 Bologna (Italia)

Email : er.nexus@er.cgil.it

Site web : [www.nexusemiliaromagna.org](http://www.nexusemiliaromagna.org)

Facebook : [Nexus Emilia Romagna](#)

X : [@ONGNexus](#)

**SEDE DEL PROGETTO**

Nexus Solidarité Internationale ER, filiale du Niger

Grand Marché-Niamey, BP : 388

Banizoumbou, Avenue Gandatché GM-1-CN3

Téléphone : 00227 91 31 75 06

Cette publication a été réalisée avec la contribution de l'Agence italienne pour la coopération au développement. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de Nexus Solidarité Internationale Emilia Romagna ETS et ne représente pas nécessairement les opinions de l'Agence.